

PROJET DE DÉVIATION DE LA ROUTE 117 À L'ANNONCIATION

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 8 OCTOBRE 2002

Québec, le 25 septembre 2002 - La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M^{me} Sylvie Girard, présidente et de MM. Michel Germain et Louis Dériger, commissaires, annonce que la première partie de l'audience publique sur le *Projet de déviation de la route 117 à L'Annonciation par le ministère des Transports* aura lieu le 8 octobre 2002 à compter de 19 h 30. L'audience publique se tiendra au Centre sportif et culturel de la Vallée-de-la-Rouge, salle de la Gaieté, 1550, rue des Cyprès à L'Annonciation. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

La commission dispose de quatre mois pour réaliser son mandat et déposera donc son rapport, au plus tard le 7 février 2003, au ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair.

Une audience en deux parties

L'audience publique se déroulera selon la procédure habituelle au BAPE, soit en deux parties distinctes. La première partie de l'audience publique vise à permettre au public et à la commission de cerner tous les aspects du projet en vue de la deuxième partie.

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 6 novembre 2002 au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, groupe ou municipalité désirant s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Le projet

Afin de résoudre les problèmes de circulation engendrés par l'augmentation de la circulation de transit (80 % du total des véhicules), le ministère des Transports du Québec (MTQ) propose de dévier la route 117 de manière à contourner le noyau urbain de la municipalité de L'Annonciation. Ce nouveau tronçon serait construit à l'ouest de la route actuelle. D'une longueur de 7,7 km, il serait composé de deux voies de circulation de 3,7 m chacune avec des accotements pavés de 3 m de part et d'autre. Des voies auxiliaires seraient ajoutées à la nouvelle route lorsque requis, entre autres dans les montées abruptes.

À la hauteur de la route 321, le raccordement nord serait étagé et aménagé en échangeur. Si les besoins le justifiaient, une nouvelle chaussée pourrait être construite avec un terre-plein central d'une largeur de 26 m.

Les travaux pourraient débuter en 2005 et le coût total du projet serait de l'ordre de 16 millions de dollars.

Documentation disponible

Tous les documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- Hôtel de ville, municipalité de L'Annonciation, 25, rue Principale Sud ;
- Bibliothèque municipale de L'Annonciation-Marchand, 230, rue Principale Sud ;
- Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis ;
- Centre de consultation du BAPE à Québec, édifice Lomer-Gouin, 575, rue St-Amable, bureau 2.10.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet du BAPE concernant ce projet à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca/lannonciation puisque tous les documents déposés sur support informatique y seront disponibles pour consultation.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Monique Gélinas, coordonnatrice du secrétariat de la commission ou avec Marie-Ève Chamberland, conseillère en communication en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : annonciation@bape.gouv.qc.ca .

- 30 -

SOURCE : Marie-Eve Chamberland
Conseillère en communication